



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crises à la réunion

Question au Gouvernement n° 1562

Texte de la question

CRISE À LA RÉUNION

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Maillot.

M. Frédéric Maillot . L'absence d'une vision claire et précise, une politique menée par à-coups, la méconnaissance de la réalité des territoires d'outre-mer, vous ont conduit à prendre des décisions qui entraînent nos pays dans des voies sans issue. Demain chez nous à La Réunion, les maires, les professeurs mutés de force, les associations d'emploi vert uniront leurs forces pour une convergence des luttes contre les décisions iniques prises par votre gouvernement.

Année après année, vous diminuez le nombre des contrats parcours emploi compétences et vous fragilisez le service public. Certaines mairies se demandent comment assurer l'ouverture des écoles. Oui, sous l'ère de la Macronie, l'éducation tient grâce à la précarité, que vous perpétuez par la baisse vertigineuse de la ligne budgétaire unique alors que nous subissons une crise du logement sans précédent à La Réunion, ou en ne cherchant pas à sortir de la crise économique puisque, sans commande publique, nos très petites, petites et moyennes entreprises ne pourront pas tenir.

Ajoutez à cela la colère et l'indignation de nos jeunes lauréats du concours de professeurs, contraints de s'exiler à cause d'une administration qui traite des dossiers en oubliant que des familles se déchirent alors que des postes sont vacants à La Réunion.

Je ne me dresse pas devant vous aujourd'hui en défenseur de la précarité que représentent les PEC car on ne pallie pas la précarité par de la mendicité. Soyez conscients de ce qui se joue dans nos pays d'outre-mer et faites des propositions à la hauteur de nos réalités. Notre économie mérite mieux que du saupoudrage temporaire. Aux emplois précaires, nous préférons des emplois pérennes. Pour assurer la continuité du service public et garantir à nos enfants de bonnes conditions d'accueil à l'école, êtes-vous prêts à garantir des emplois justes, dignes et rémunérateurs ? Cessez de gérer la misère, combattez-la réellement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités . Nous avons conscience des difficultés que rencontre votre territoire et de la situation sociale qui en découle. Avec ma collègue Naïma Moutchou, ministre des outre-mer, j'ai été saisi par le préfet de La Réunion mais aussi différents parlementaires ainsi que des élus locaux à propos du montant de l'enveloppe budgétaire allouée aux parcours emploi compétences. En novembre 2025, vous m'aviez interrogé sur les difficultés rencontrées par les missions locales à La Réunion. Je vous avais alors répondu que l'une de mes priorités serait de renforcer l'accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi en misant sur les dispositifs d'insertion les plus efficaces. J'ai tenu mon engagement puisque, dans le dernier budget, nous avons renforcé de 2,6 % par rapport aux crédits consommés la dotation dédiée à l'insertion par

l'activité économique pour La Réunion, ce qui représente, pour 2026, un abondement de 800 000 euros lié aux mécanismes de rééquilibrage territorial.

S'agissant des PEC, sur le plan national, nous consacrons en 2026 33 millions d'euros aux contrats aidés, ce qui permettra de financer 15 000 contrats.

Pour La Réunion, la programmation prévoit que 25 % de la totalité des PEC lui seront alloués. C'est donc le territoire qui bénéficiera le plus de ce dispositif.

D'autre part, j'ai contacté le préfet de La Réunion pour lui donner toute liberté de manœuvre dans l'allocation des crédits du fonds d'inclusion dans l'emploi. Il peut donc redéployer des crédits prévisionnels afin de financer de nouveaux contrats parcours emploi compétences.

Enfin, rappelons pour mémoire que La Réunion avait reçu l'an dernier des enveloppes d'une ampleur exceptionnelle, qui n'ont pas été reconduites cette année. Il faut apporter des solutions sur le court terme. Je vais réfléchir, avec la ministre des outre-mer et le préfet, aux mesures que nous pourrions prendre afin de répondre aux attentes exprimées dans vos territoires. Le mécanisme des emplois aidés doit être de nature à favoriser le retour à l'emploi. Sur ce plan, nous devons procéder à des ajustements.

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Maillot.

M. Frédéric Maillot . Vous dites que vous avez conscience de nos difficultés mais « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » : vous ruinez notre économie, vous n'avez rien dit de la ligne budgétaire unique, ni de l'indignité que vous imposez à nos professeurs des écoles, mutés de force dans l'Hexagone. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre . Je suis ministre du travail, je travaille sur ce sujet et nous sommes prêts à examiner de plus près ce qui se passe chez vous. Les contrats aidés, je le répète, ne favorisent pas l'insertion dans votre territoire comme nous l'aurions espéré. Il faudra s'y pencher.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Maillot](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1562

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mai 2026